



# Rapport annuel

**2018-2019**

**Syndicat des professeurs du Cégep de Saint-Laurent (SPCSL)**

---

Site web : [spcsl.org](http://spcsl.org)  
Courriel : [syndprof@cegepsl.qc.ca](mailto:syndprof@cegepsl.qc.ca)  
Téléphone : 514 747-6521 poste 7342

---

## Table des matières

### Table des matières

Rapport annuel du SPCSL	1
Le rapport de la trésorerie	9
Budget 2019-2020	14
Le Conseil syndical	16
La Commission des études	18
Le comité des relations du travail (CRT)	20
Le comité de la Formation continue	22
Le comité de révision du programme d'évaluation des enseignements	24
Le Conseil d'administration	25
Comité conciliation travail-famille	28
Comité institutionnel de protection des animaux (CIPA-SL)	29
Comité horaire	30
Le comité institutionnel sur les mesures de réussite (CIMR)	31
Le comité de sélection des projets de mobilité internationale	31
Le comité perfectionnement	31
Le comité des utilisateurs TIC	32
Le comité de prévention et de lutte contre les violences à caractère sexuel (VACS)	32
Le comité d'éthique de la recherche	32
Le comité de santé et sécurité au travail	32

*Les enseignantes et enseignants qui ont joint des comités ne se sont pas tournés les pouces cette année !*

## Rapport annuel du SPCSL

---

*Par Guillaume Couture*

*En collaboration avec Catherine Beaupré-Laforest, Olivier Laroche et Nicolas Talbot*

L'année syndicale 2018-2019 s'annonçait particulièrement tumultueuse pour les membres du comité exécutif du SPCSL, aux prises avec des accompagnements très compliqués qui les avaient même tenus occupés une partie de l'été. Elle ne s'annonçait pas de tout repos non plus pour le syndicat en général, puisque plusieurs chantiers passaient à une phase plus complexe (priorité de négos, comité horaire, allocations CP, syndicalisation des agentes et agents de francisation, révision de la PIEA, évaluation des enseignements, etc.) Ajoutez-y plein de surprises : on ne s'est pas ennuyé cette année !

Voici donc le bilan des réalisations du SPCSL en 2018-2019, basé sur la structure du [plan de travail](#) annoncé en début d'année.

### Droits syndicaux et autonomie collective

#### *Évaluation des enseignements, horaires, VACS, PIEA, allocations CP*

Les enseignantes et enseignants qui ont joint des comités ne se sont pas tournés les pouces cette année ! Malheureusement, malgré les efforts bien peu de chantiers se sont clos en cours d'année. Trouver des consensus c'est long ! On termine donc avec l'impression d'en avoir beaucoup pelleté à l'an prochain.

Dans la catégorie « beaux succès », mentionnons l'adoption en janvier de la politique sur les **Violences à caractère sexuel**. Deux enseignantes siégeaient sur le comité. Nous y avons consacré une assemblée générale presque complète. Les commentaires des enseignantes et enseignants ont généralement été pris en compte et la politique semble faire largement consensus.

Dans la catégorie « on se retrouse les manches et on continue à l'automne » :

Comité sur l'**insertion et l'évaluation** : le programme d'insertion et d'évaluation des nouveaux enseignants est en place depuis le printemps dernier et le mandat du comité est de faire le suivi de son implantation. Malgré plusieurs rencontres en comité, 2 assemblées générales et un conseil syndical, les consensus sont bien difficiles à obtenir, d'autant plus qu'en cours d'année certaines évaluations de

nouveaux enseignants ont connu quelques écueils. Le fait que la direction des études ait décidé d'ajouter dès maintenant le programme d'évaluation formative au plan de travail du comité ne leur facilite pas la tâche. (Voir le bilan du comité, ci-bas)

Comité horaire : le travail avance très lentement. (Voir le bilan du comité, ci-bas)

PIEA : malgré un démarrage très lent en début d'année, la direction des études a souhaité finir le travail rapidement en avril-mai. Elle a frappé un mur. On recommence à l'automne avec un véritable calendrier de consultation.

Allocations CP : Beaucoup de remue-méninges. Beaucoup de scénarios sur la table. La direction des études a emballé le tout rapidement en fin d'année sans que nous ayons le temps de consulter l'assemblée. C'est à suivre.

### Priorité d'emploi

La priorité d'emploi avait été identifiée comme un des thèmes phares de l'année. Inspirés de la formation syndicale sur le projet de répartition qui avait été un beau succès l'année précédente, nous avons offert une formation syndicale sur la priorité d'emploi (le 14 novembre) qui fut tout aussi couronnée de succès.

Nous devrions également voir apparaître sous peu l'offre générale de service à la Formation continue, qui devrait assurer davantage de sécurité d'emploi aux chargés de cours les plus précaires. Cette nouvelle procédure qui remplacera l'affichage des charges de cours exigera qu'on clarifie les règles de priorités d'emplois dans certaines situations plus complexes tels que le retour des retraités, les enseignantes et enseignants sans diplômes universitaires, les chargés de cours n'ayant pas passés par le comité de sélection commun, etc. C'était au plan de travail cette année et les résultats se font attendre, mais nous poursuivons des objectifs communs avec la direction des Ressources humaines et les discussions se déroulent très bien.

### Allocations et projet de répartition

C'est la surprise de l'année ! Après tout le travail fait ces dernières années, nous pensions maintenant partager une vision commune du projet de répartition avec la direction des études et l'année s'annonçait tranquille à ce sujet. Un petit écueil a finalement causé tout un émoi en milieu d'année. Nous ne partagions finalement pas la même opinion de ce que les départements pouvaient faire de leurs surplus et déficits d'allocations. Deux mois de médiation offerte par la direction des ressources

humaines a permis d'en arriver à une entente écrite sur le projet de répartition. Nous en ressortons donc grandis !

### Propriété intellectuelle

Suite à un certain nombre de doléance de notre part, le Collège et le CTE ont créé un comité pour analyser leurs pratiques en matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, comité sur lequel il n'y avait pas de présence syndicale. Le comité a déposé son rapport et des modifications ont été apportées à la *Politique de gestion de la propriété intellectuelle du CTE*, puis à l'*Entente de gestion entre le CTE et le Cégep de St-Laurent*. Cependant, cette nouvelle politique n'est pas conforme à la lecture que font les avocats syndicaux en matière de propriété intellectuelle. C'est d'autant plus dommage qu'un deuxième Centre collégial de transfert technologique vient d'être créé (ARTENSO) et qu'il s'est doté d'une politique de gestion similaire.

### Pistes pour 2019-2020

- Offrir une formation syndicale sur la collégialité et la santé mentale;
- Contribuer à développer une culture de l'assistance professionnelle au sein des départements ;
- Collaborer à la mise en place d'une offre générale de service à la Formation continue et à la mise en place des listes de priorité d'emploi pour les cours de la formation continue ;
- Revoir la directive sur les contraintes à l'horaire à la lumière des travaux du comité horaires;
- Participer à la consultation entourant la révision de la PIEA;
- Reprendre les consultations au sujet des allocations CP;
- Faire une veille pour le respect des droits syndicaux de nos membres qui œuvrent au sein des CCTT.

### Formation continue et précarité

Formation continue et précarité sont deux sujets éminemment liés et ce sont des priorités tant locales que nationales. Nous sommes très fiers que le SPCSL fasse preuve de leadership sur ces questions.

### Formation continue

Les membres du comité exécutif sont très mobilisés sur les nombreux enjeux relevant de la Formation continue. Que ce soit par la participation aux réunions du Comité des relations du travail, de la Commission des études, ou autres rencontres institutionnelles (nous pensons ici aux travaux pouvant

améliorer la participation des coordonnateurs de département aux AEC du collège), les conditions de travail des enseignantes et enseignants œuvrant à la Formation continue nous interpellent continuellement. Parmi les faits marquants cette année, notons l'adhésion à l'assurance pour les chargé.es de cours, un comité de la Formation continue formés de plusieurs enseignant.e.s chargé.es de cours (consultez le bilan à la page 14), et l'inauguration d'un nouveau local pour les enseignantes et enseignants à la Formation continue.

### Précarité

Le 15 février dernier, nous avons accueilli la deuxième rencontre du Groupe de réflexion et d'action en solidarité avec les profs précaires (GRASPP), un groupe Facebook au sein duquel les enseignant.es non-permanent.es des cégeps ont l'occasion de comparer les différentes pratiques locales afin de trouver des solutions aux irritants liés à la précarité. Une cinquantaine d'enseignant.es de nombreux cégeps la région montréalaise se sont donc donné rendez-vous ici à St-Laurent, parmi lesquels plusieurs membres du comité de négociation du Regroupement-cégep de la FNEEQ. Ce fut l'occasion de discuter de vive voix des améliorations à apporter aux conditions de travail des plus précaires d'entre nous et de contribuer à en faire un sujet prioritaire dans notre cahier de demandes sectorielles en vue des prochaines négociations de la convention collective.

### Syndicalisation des animateur.ices et des agent.es d'intégration de la francisation

L'an dernier les animateur.ices et les agent.es d'intégration de la francisation, qui sont des employés non-syndiqués du collège, ont fait une demande en accréditation syndicale auprès de la CSN. Notre centrale syndicale a estimé que les droits de ces travailleurs seraient mieux défendus s'ils étaient intégrés à notre syndicat. Ce rapprochement était d'autant plus naturel que les animateur.ices et agent.es d'intégration posent des actes d'enseignement. C'est d'ailleurs ce qui a été plaidé au Tribunal administratif du travail (TAT) qui est l'instance qui statue sur les demandes d'accréditation syndicale. Le TAT a accepté la demande le 12 décembre 2018. Depuis, nous avons accueilli officiellement cette nouvelle unité syndicale au sein du SPCSL. Il ne reste plus qu'à rédiger une convention collective ! Nous disons bien rédiger parce qu'il s'agit d'un territoire vierge à défricher. Il y a bien une convention collective pour les animateur.ices des cégeps du Vieux-Montréal et de St-Jérôme, mais c'est une convention collective d'employés de soutien. Or, en rattachant ces employés à notre syndicat et à la FNEEQ, le TAT a reconnu implicitement que ces animateur.ices et agent.es s'apparentaient à des enseignant.es et non à des employés de soutien. Un nouveau syndicat au cégep de Bois-de-Boulogne se retrouve dans la même situation puisqu'il s'est affilié à la FNEEQ.

La négociation de la convention collective devrait s'amorcer à l'automne 2019.

*Soucieux de dynamiser nos instances syndicales, nous avons consacré beaucoup d'efforts cette année à la participation des membres, tant en termes de nombre qu'en terme de provenance.*

### Pistes pour 2019-2020

- Soutenir le comité de la Formation continue afin qu'il contribue à l'amélioration des conditions de travail des chargé.es de cours ;
- S'assurer que les chargé.es de cours participent activement à l'élaboration du cahier de négociation sectorielle;
- Négocier une convention collective pour les animateur.ices et agent.es d'intégration de la francisation;
- Améliorer notre accueil des nouvelles enseignantes et des nouveaux enseignants.

### Mobilisation et information

Soucieux de dynamiser nos instances syndicales, nous avons consacré beaucoup d'efforts cette année à la participation des membres, tant en termes de nombre qu'en terme de provenance. Les résultats sont plutôt encourageants : Le conseil syndical fut un espace de délibération très dynamique; la participation aux 5 assemblées a été relativement bonne (moyenne de 62 membres par assemblée); les chargé.es de cours participent de plus en plus aux instances et des dizaines d'enseignantes et enseignants siègent sur les différents comités. Malgré tout, la mobilisation demeure un travail de tous les instants et certains départements restent beaucoup mieux représentés que d'autres dans les instances, comme en fait foi le tableau suivant :

Participation aux assemblées syndicales, par département

	Pi totale	26 sept.	21 nov.	23 janv.	27 févr.	3 avril	17 avril	Pourcentage de présence aux AG
Bio + bioéco	16	6	7	5	2	5	2	28%
Éduc. phys.	8	2	2	2	4	6	3	40%
Soins inf.	39	0	3	0	0	0	2	2%
Math.	9	8	8	9	5	9	6	83%
Chimie	8	5	3	6	5	5	4	58%
Physique	8	4	5	3	4	3	2	44%

Architecture	12	0	0	1	0	0	0	1%
G. mécan.	10	4	5	4	3	4	3	38%
Tech. infor.	5	0	0	0	0	2	0	7%
Eau-envir.	9	2	1	5	1	2	3	26%
Sc. humaines	25	10	10	9	8	13	9	39%
Philosophie	13	5	5	2	3	3	3	27%
Loisirs	8	2	2	2	1	2	2	23%
Arts visuels	6	1	1	3	3	2	0	28%
Cinéma	5	0	0	0	0	0	0	0%
Musique	48	1	2	4	0	1	0	3%
Français	26	5	6	12	6	7	8	28%
Langues	12	4	5	5	2	2	2	28%
Théâtre	5	1	2	1	0	1	0	17%
Danse	4	0	2	1	0	1	0	17%
FC et autres		0	0	0	2	1	1	
TOTAL	276	60	69	74	49	69	50	27%

Par ailleurs nous avons tenté de créer de meilleurs canaux de communication entre les comités et l'assemblée générale. Beaucoup reste à faire, mais le nombre de bilans de comités joints à ce rapport annuel est la preuve d'une vitalité renouvelée dans le travail des comités.

Nous avons aussi organisé:

- Une journée d'accueil et de réflexion sur le plan de travail de l'année (20 août), accompagné d'un verre du syndicat et d'une bière du 50<sup>e</sup> anniversaire. Le tout s'est terminé comme il se doit par un cocktail et un camion de cuisine de rue.
- Sept assemblées générales;
- Cinq réunions du Conseil syndical;
- Des réunions pré-CE avant chaque CE;
- Un Syndi-bistro après chaque CE;
- Une réunion pré-CD/CP;
- Une formation sur la priorité d'emploi;

*Sébastien Manka et Yanick Charbonneau, respectivement responsable de l'information et de la mobilisation et porte-parole du comité de négociation du regroupement Cégep de la FNEEQ, ont présenté à l'assemblée du 27 février dernier les structures et les enjeux de la prochaine négo.*



- Deux numéros de l'Enseigne;
- L'inauguration du local des chargé.es de cours;
- Une rencontre régionale sur la précarité (GRASPP)

**Pistes pour 2019-2020 :**

- Mettre sur pied un plan d'action pour dynamiser la vie syndicale
- Organiser des actions en vue de la journée mondiale de mobilisation pour la planète du 27 septembre 2019;

## **Regroupement cégep et Conseil fédéral**

À l'automne, l'élection au comité de négociation et la mise sur pied du comité sur le partenariat et le télé-enseignement ont particulièrement marqué les activités du regroupement cégep. Ce dernier a été mis sur pied en septembre et déposa son premier rapport en janvier. Un sondage auprès des syndicats locaux a été effectué et les résultats furent présentés lors d'une réunion du regroupement cégep en mai dernier. Ce comité a travaillé en étroite collaboration avec le comité École et société et la FNEEQ qui publia récemment un rapport sur *L'enseignement à distance : Enjeux pédagogiques, syndicaux et sociétaux*.

À l'hiver, l'entrée en fonction du comité de négociation en janvier marqua une période d'intensification de la préparation à la négociation. Les membres du comité de négociation entreprirent une tournée dans les syndicats locaux afin de présenter les étapes de la prochaine ronde de négociation et de recueillir les commentaires des membres. C'est dans ce contexte que Sébastien Manka et Yanick Charbonneau, respectivement responsable de l'information et de la mobilisation et porte-parole du comité de négociation du regroupement Cégep de la FNEEQ, ont présenté à l'assemblée du 27 février dernier les structures et les enjeux de la prochaine ronde de négociation du secteur public.

Des rencontres en instances conjointes de la CSN sur les alliances de table centrale ont eu lieu en février et en avril. Au niveau sectoriel, des rencontres ont également eu lieu à l'automne avec la FEC

*Comme à chaque année, il est essentiel de souligner le rôle prédominant que joue **Claude Courchesne** au sein de notre organisation syndicale.*

afin de mener à une entente sectorielle. Le projet d'alliance est actuellement suspendu, car la FEC ne semble pas avoir respecté le protocole de non-maraudage.

Dans les dossiers qui ont marqué les échanges au regroupement cette année, notons la fin des travaux du comité sur la situation des chargés de cours, le dossier du CEC de Saint-Constant et les révisions des programmes de sciences de la nature et sciences humaines. Notons également que le regroupement a été marqué par un changement à la coordination et à la vice-présidente. Michel Milot et Josée Chevalier, respectivement délégué à la coordination et vice-présidente, ont démissionné au cours de l'année au début d'un mandat de trois ans.

Enfin, ajoutons que les délégués du Conseil fédéral se sont rencontrés à trois reprises cette année. Des positions sur la laïcité, le télé-enseignement et l'environnement furent adoptées.

## Remerciements

Comme à chaque année, il est essentiel de souligner le rôle prédominant que joue Claude Courchesne au sein de notre organisation syndicale. Elle est le socle sur lequel se bâtissent et rebâtissent de nouvelles équipes au comité exécutif.

Pour rester vivant et à l'affût un comité exécutif doit se renouveler périodiquement. Merci à Olivier Laroche de t'être joint à l'équipe, d'amener des idées différentes et de prendre en charge des dossiers complexes avec autant d'aplomb. Merci à Neïla Bessaïh qui nous a quittés trop vite, mais qui a continué à contribuer activement aux activités du syndicat, particulièrement comme présidente d'assemblée et d'élections.

Enfin, un grand merci à toutes celles et ceux qui s'impliquent dans les différents comités et celles et ceux qui passent par le local syndical pour un café et qui en profitent pour partager leurs joies ou leurs préoccupations liées à leur milieu de travail. Une organisation syndicale tire sa force de la participation de ses membres. Plus vous êtes nombreux à vous impliquer, à commenter, à critiquer les mauvaises pratiques et à féliciter les bonnes, plus le comité exécutif a le pouvoir d'agir pour améliorer notre environnement de travail et pour promouvoir les valeurs syndicales.

## Le rapport de la trésorerie

### Revenu

	Prévisions 2018-2019 (\$)	Réel au 31 avril 2019 (\$)	% du réel par rapport aux prévisions
Cotisation des membres <sup>1</sup>	440000,00	443544,40	100,8%
Intérêts de placement	3400,00	1226,06	36,1%
<b>Total</b>	<b>443400,00</b>	<b>444770,46</b>	<b>100,3%</b>

<sup>1</sup> Les intérêts sont basés sur la moyenne de rendement d'un dépôt à terme. Ces intérêts ne seront accessibles qu'au terme du placement, soit le **17 juin 2020**. Aucun dépôt effectué pendant l'année.

## Dépenses

	Prévisions 2018-2019 (\$)	Prévisions 2018-2019 (% des revenus)	Réel au 31 avril 2019 (\$)	Réel au 31 avril 2019 (% des revenus)	% du réel par rapport aux prévisions
Cotisations FNEEQ, CCMM, CSN	331500,00	74,8%	333962,86	75,1%	<b>100,7%</b>
Secrétariat	46000,00	10,4%	45910,12	10,3%	<b>99,8%</b>
Frais d'administration <sup>2</sup>	15000,00	3,4%	12508,36	2,8%	<b>83,4%</b>
Activités sociales <sup>3</sup>	15000,00	3,4%	18289,70	4,1%	<b>121,9%</b>
Assemblées et comités	15000,00	3,4%	16373,50	3,7%	<b>109,2%</b>
Frais de délégations	2500,00	0,6%	2031,69	0,5%	<b>81,3%</b>
Recours et griefs	900,00	0,2%	353,08	0,1%	<b>39,2%</b>
Information	450,00	0,1%	80,00	0,0%	<b>17,8%</b>
Négociations	0,00	0,0%	0,00	0,0%	<b>0,0%</b>
Soutien aux organismes (dons)	5500,00	1,2%	4487,27	1,0%	<b>81,6%</b>
<b>Total</b>	<b>431850,00</b>		<b>433996,58</b>		<b>100,5%</b>

<sup>2</sup> Les frais d'administration ont été moins élevés que prévu parce qu'une partie des coûts du nouveau mobilier avaient été pris dans l'année 17-18.

<sup>3</sup> Les activités sociales ont coûté plus cher que prévu : une bière au nom du syndicat et le 50<sup>e</sup> du syndicat.

**Surplus/Déficit**

	Prévision (\$)	Réel (\$)
Revenus annuels	443400,00	444770,46
Dépenses annuelles	431850,00	433996,58
<b>Surplus/déficit</b>	<b>11550,00</b>	<b>10773,88</b>

**Fond de négociation et surplus accumulé**

Actifs du syndicat	Au 30 avril 2018 (réel, \$)	Virement vers le fonds de négociation (\$)	Surplus (réel \$)	Au 30 avril 2019 (réel, \$)
Fonds de négociations	196188,73	16000,00		212188,73
Autres actifs (surplus accumulés)	176157,22	-16000,00	10773,88	170931,10
<b>Total</b>	<b>372345,95</b>			<b>383119,83</b>

**Évolution du fond de négociation**

Actifs du fonds de négociations	Réel (\$)	Variation par rapport à l'an passé (\$)
Actifs au 30 avril 2015	324085,00	
Actifs au 30 avril 2016 <sup>4</sup>	164188,73	-159896,27
Actifs au 30 avril 2017	180188,73	16000,00
Actifs au 30 avril 2018	196188,73	16000,00
Actifs au 30 avril 2019	212188,73	16000,00

<sup>4</sup> Grève de 2015

Prévision des actifs du fonds de négociations	Prévision (\$)
Actifs au 30 avril 2020	228 188,73



## Budget 2019-2020

### Revenus

	Prévision 19-20 (\$)	Réel 18-19 (\$)
Cotisation des membres <sup>1</sup>	470000,00	443544,40
Intérêts de placement <sup>2</sup>	0,00	0,00
Intérêts du compte courant	1000,00	1226,06
<b>Total</b>	<b>471000,00</b>	<b>444770,46</b>

<sup>1</sup> La cotisation de chaque membre est un pourcentage de son salaire. Le montant des cotisations des membres augmente donc avec nos augmentations de salaire

<sup>2</sup> Les placements arrivent à échéances le 17 juin 2020.

## Dépenses

	% des revenus	Prévision 19-20 (\$)	Réel 18-19 (\$)
Cotisations FNEEQ, CCMM, CSN <sup>3</sup>	75,0%	353250,00	333962,86
Secrétariat <sup>4</sup>	10,0%	47000,00	45910,12
Frais d'administration <sup>5</sup>	1,3%	6000,00	12508,36
Activités sociales	4,2%	20000,00	18289,70
Assemblées et comités <sup>6</sup>	4,2%	20000,00	16373,50
Frais de délégations <sup>6</sup>	1,1%	5000,00	2031,69
Recours et griefs	0,1%	500,00	353,08
Information	0,1%	500,00	80,00
Négociations <sup>2</sup>	3,2%	15000,00	0
Soutien aux organismes (dons)	1,2%	5500,00	4487,27
<b>Total</b>		<b>472750,00</b>	<b>433996,58</b>

Mis en forme : Police :10 pt, Exposit

<sup>3</sup> Les cotisations aux instances fédérales augmentent pour rester à 75 % de nos revenus.

<sup>4</sup> Le secrétariat augmente avec l'augmentation de salaire de l'agent de bureau.

<sup>5</sup> La rénovation du local syndical est terminée. [Retour au budget de fonctionnement, les placements arrivent à échéances le 17 juin 2020.](#)

<sup>6</sup> [Les assemblées et comités et les frais de délégation augmentent parce qu'il y aura plus d'AG et d'instances fédérales en période de négociation. Les placements arrivent à échéances le 17 juin 2020.](#)

<sup>2</sup> [Le poste Négociation augmente beaucoup parce que le comité exécutif compte embaucher un enseignant ou une enseignante comme responsable de la mobilisation à l'hiver 2020. Il y aura aussi des dépenses supplémentaires liées à la négociation. Les placements arrivent à échéances le 17 juin 2020.](#)

## Surplus/Déficit

	\$
Total des revenus	471000,00
Total des dépenses	472750,00
<b>Surplus/déficit</b>	<b>-1750,00</b>

## Le Conseil syndical

---

**Marc Chabot**

*Département d'architecture*

**Gilbert Dupuis**

*Département de théâtre*

**Chantal Durand**

*Département d'arts visuels*

**Alexandre Bonton**

*Département des technologies de l'eau*

**Guillaume Dostie**

*Département de biologie*

**Patrick Gouin**

*Département de chimie*

**Georges Dagneau**

*Département de cinéma*

**Mélanie Martin**

*Département de danse*

**Christian Bélanger**

*Département d'éducation physique*

**Bernard Tremblay**

*Département d'internet et robotique*

**Guillaume Lebel**

**Nova Doyon**

*Département de français*

**Patrick LeSourd**

*Département de génie mécanique*

**Anna Soule**

*Département de langues*

**Marie-Claude Joly**

*S. Lemieux (substitut)*

*Département de loisirs*

**Dimitri Zuchowski**

*Département de mathématique*

**Francyne Bélanger**

**Jo-Anne Fraser**

*Département de musique*

**Jonathan Ruel**

*Département de physique*

**Alexandre LeFrançois**

**Nicolas Fleury**

*Département de sciences humaines*

**Patrizia Rocca**

**Roseline Desjardins**

**Mourad Kerit**

*Département de soins infirmiers*

**Marco Jean**

*Département de philosophie*

Les délégués du Conseil syndical (CS) se sont réunis à quatre reprises au cours de l'année 2018-2019. À l'automne, les délégués ont conseillé les membres du comité Insertion et évaluation. Ces derniers recherchaient l'avis des délégué.e.s avant de présenter en assemblée des propositions pour orienter les travaux de leur comité. Les membres du CS ont également rencontré Bruno Le Héritte, un membre

du comité unitaire sur le travail étudiant (CUTE-St-Lô) dans le cadre de la campagne sur la rémunération des stages dans les milieux collégial et universitaire. En autres choses, les délégué.es ont également harmonisé les frais de représentation du syndical local aux frais nouvellement mis à jour par la FNEEQ et ont procédé à des élections complémentaires.

À la session d'hiver, le Conseil syndical s'est réuni à trois moments. Parmi les faits marquants de ces rencontres, notons qu'une réunion entière fut consacrée à la négociation 2020. En effet, les délégué.e.s ont pu s'exprimer sur les principales problématiques vécues par les enseignantes et enseignants et ont recommandé aux membres de l'assemblée du 23 janvier 2019 des enjeux spécifiques à transmettre aux tables sectorielle et centrale. Lors d'une autre réunion du CS, les délégué.e.s ont pu réagir à la révision des allocations CP proposée par la direction des études. Les membres enseignants du CRT ont souhaité l'avis des délégué.e.s afin d'alimenter les discussions avec la direction des études sur ce sujet délicat mais néanmoins nécessaire. De plus, les membres du CS ont également abordé les thèmes de la révision de la PIEA et des allocations pour les mesures d'aide à la réussite.

Finalement, les délégué.e.s se sont saisi d'un important dossier lors de la dernière réunion du CS le 8 mai dernier, celui de la mobilisation environnementale au Cégep de Saint-Laurent. Un appel à une journée de grève pour la terre le 27 septembre (Earth strike) invite les cégeps à se mobiliser. Simon Bertrand, enseignant en arts visuels au collège et militant écologiste pour l'organisation Extinction Rebellion a présenté une revue de la littérature scientifique illustrant plus manifestations d'extinction de masse et une perte progressive de la biodiversité. Lors de cette réunion, les délégué.e.s ont notamment recommandé à l'assemblée de tenir un vote de grève pour la journée du 27 septembre avant la fin de la session.

## La Commission des études

---

**Jo-Anne Fraser**

*Département de musique*

**Patrick Gouin**

*Département de chimie*

**Bernard Tremblay**

*Département d'internet et robotique*

**Denis Lachance**

*Département de biologie*

**Martine Galarneau**

*Département d'arts visuels*

**Christian Bélanger**

*Département d'éducation physique*

**Pascale Denommé**

**Catherine Beaupré-Laforest**

*Département de sciences humaines (sociologie)*

**Stéphanie Martin**

*Département de français*

**Vanessa Bergeron-Laperrière**

*Département de mathématique*

**Pierre Juteau**

*Département des technologies de l'eau*

**Catherine Guindon (départ en janvier 2019)**

*Département de philosophie*

**Olivier Laroche (arrivée en janvier 2019)**

*Département de physique*

**Charles Mercier**

*Département de génie mécanique*

La Commission des études (CÉ) s'est réunie à 11 reprises au cours de l'année scolaire 2018-2019. Comme à chaque année, les membres de la Commission traitent de sujets récurrents tels que le calendrier scolaire et les modifications aux grilles de programme et de cours. Ces dossiers se sont illustrés à travers la modification du calendrier scolaire 18-19 occasionnée par le mouvement étudiant en faveur d'une meilleure rémunération des stages (grève étudiante) et par des modifications au programme de Danse et aux grilles de cours de Bioécologie et Gestion et intervention en loisir. Outre ces sujets, notons quelques faits marquants ayant ponctué notre vie institutionnelle à la Commission des études :

Plan directeur de la direction des ressources technologiques (DRT) : Motivé par les orientations du plan stratégique, la DRT a présenté un plan directeur ayant pour but de présenter les axes d'intervention du collège en matière de technologie de l'information et des télécommunications.

Plan de réussite : Dans le but de proposer une vision institutionnelle de la réussite éducative, la direction des études a déposé un plan de réussite afin de fournir un outil de référence et de réflexion à la communauté du collège.

Guide de présentation des travaux écrits : La nouvelle version du guide de présentation des travaux écrits du Cégep de Saint-Laurent fut présentée par Jean-Philippe Bourdon à la CÉ le 7 novembre dernier. Un comité avait eu pour mandat de travailler à la révision du document l'année dernière.

Révision de la Politique intentionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA) : Lors de CÉ du 3 mars dernier, la direction des études a présenté une PIEA lourdement révisée avec adoption prévue à la dernière CE de l'année soit le 22 mai 2019. Certains éléments de la révision furent rapidement contestés par les enseignantes et enseignants. Réunis en assemblée générale, les membres ont manifesté le souhait d'être davantage consultés sur les éléments à modifier dans la politique et ont suggéré que des modifications mineures soient effectuées pour l'année en cours. La direction des études acquiesça aux volontés des enseignantes et enseignant et un comité de révision de la PIEA, incluant des enseignantes et enseignants, sera mis sur pied au mois de mai et travaillera à présenter une révision de la politique au cours de l'année 2019-2020.

## **Le comité des relations du travail (CRT)**

---

**Guillaume Couture**

*Département de sciences humaines (histoire)*

**Nicolas Talbot**

*Département de philosophie*

**Catherine Beaupré-Laforest**

*Département de sciences humaines (sociologie)*

**Olivier Laroche**

*Département de physique*

**Neïla Bessaïh (départ en décembre 2018)**

*Département de chimie*

**Catherine Cyr-Gagnon**

*Département de mathématique*

**Alexandre Bonton**

*Département des technologies de l'eau*

Nouveauté cette année, 2 élus s'ajoutaient aux membres de l'exécutif pour siéger au comité des relations du travail. Les craintes se sont rapidement dissipées et nous avons pu constater que cet élargissement nous obligeait à une saine discipline afin de discuter d'avance des points à l'ordre du jour avec ces membres, en plus de multiplier les points de vue et les bonnes idées. Le grand tourbillon de la session fait en sorte que la chose est encore perfectible, mais l'expérience fut concluante.

La partie patronale ayant elle aussi ajouté un membre à son équipe du CRT (Chantal Provost s'ajoute, en plus de Marc Deschênes qui reste présent), cela fait 12 personnes qui doivent se réunir autour de la table, pas facile de concilier les agendas. Le fait de tenir nos élections plus tôt pour ce comité permettra au moins de prévoir une contrainte horaire pour les élus.

Le CRT s'est réuni à 10 reprises durant l'année, avec des ordres du jour beaucoup moins volumineux qu'à l'habitude. Nous avons en effet décidé de faire beaucoup de travail en sous-comités du CRT, notamment en ce qui concerne le projet de répartition, les allocations CP, l'offre générale de service à la formation continue, la convergence entre le régulier et la formation continue, etc. Aucun de ces

sous-comités n'ayant accouché d'un projet suffisamment abouti pour revenir au CRT, l'ordre du jour a surtout été composé d'éléments plus techniques imposés par la convention collective (échanges intercollèges, congés, ouverture de postes, etc.)

Voici quand même les principaux sujets traités au CRT ou en sous-comité:

- Amélioration des conditions de travail à la formation continue (FC)
- Règle d'attribution des cours et offre générale de service à la FC
- Description de la tâche enseignante à la FC
- Assurance pour les chargé.es des cours
- Convergence entre la FC et la formation régulière dans certains départements
- Fusion des disciplines électronique et technique de l'informatique (FC)  
Local pour les chargé.es de cours
- Suivi de la charge au régulier
- Entente sur le projet de répartition explicitant les responsabilités des départements et de la direction des études lors de la répartition de la tâche.
- Attribution des ressources issues des annexes budgétaires
- Allocation pour la coordination des mesures de réussite (CMR)
- Allocation pour la coordination de programme (CP)
- Téléenseignement et formation à distance
- Calendrier scolaire et disponibilité des enseignant.es

## Le comité de la Formation continue

---

**Catherine Beaupré-Laforest**

*Département de sciences humaines et secrétaire au comité exécutif du SPCSL*

**Guy Bélair**

*Chargé de cours à la Formation continue (dessin technique)*

**Eric de Champlain**

*Département d'architecture et chargé de cours à la Formation continue (architecture)*

**Stéphanie Hamelin**

*Département des technologies de l'eau / EHST et chargée de cours à la Formation continue (traitement des eaux)*

**Anne L'Allier** (automne 2018)

*Chargée de cours à la Formation continue (français et communication), animatrice en francisation (programme de francisation de la Formation continue) et consultante (développement de projets et de programmes à la Formation continue)*

**Etienne Legault**

*Chargé de cours à la Formation continue (français et communication) et animateur en francisation (programme de francisation de la Formation continue)*

Le comité institutionnel sur la Formation continue fut un des comités les plus dynamiques cette année. Il avait pour mandat d'examiner et de soutenir des activités spécifiques à la formation continue et de collaborer à des stratégies et des orientations afin d'améliorer les conditions de travail des enseignantes et enseignants chargés de cours. Le comité termine sa première année d'existence avec un rapport d'activité qui témoigne de sa vitalité et de sa pertinence. À la session d'automne, les membres enseignants du comité ont échangé sur les principaux enjeux de la Formation continue au Cégep de Saint-Laurent et ont étudié plusieurs documents de référence. Des documents institutionnels ont également été consultés et commentés tels que la lettre d'entente portant sur l'offre générale de service à la Formation continue, des comptes rendus de Comité de relation du travail, la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA) et la Politique d'évaluation des apprentissages à la Formation continue (PEAFC).

Ce travail exploratoire permet aux membres enseignants de mettre en place un plan d'action que nous pouvons résumer en trois points :

- Création et diffusion d'un document d'accueil et d'information afin de mobiliser et d'informer les chargés de cours (CC).

- Favoriser des lieux d'échanges et de rencontre entre les chargé.es de cours : inauguration du nouveau local des chargé.es de cours (formule 4 à 6), invitation à des rencontres de discussion sur les enjeux de la FC et de la prochaine négociation.
- Rencontrer et présenter les problématiques vécues par les chargé.es de cours aux membres de la direction de la Formation continue et des Ressources humaines.

*Pistes pour l'année 2019-2020*

- Poursuivre le travail de mobilisation sur les enjeux spécifiques à la Formation continue incluant la diffusion d'un guide d'accueil pour les CC.
- S'assurer de maintenir des lieux d'échange et de rencontre entre les chargé.es de cours;
- Favoriser les lieux de discussion avec la direction afin de partager les préoccupations des CC.
- Assurer un lien avec les autres comités du collège (ex : comité des relations du travail, comité de négociation)

## Le comité de révision du programme d'évaluation des enseignements

---

Géraldine Martin

*Département de mathématique*

Olivier Laroche

*Département de physique*

Jean-François Bourgeault

*Département de français*

Le comité analyse et modifie deux programmes qui sont le programme d'insertion professionnelle et évaluation des nouveaux enseignants et le programme d'évaluation formative des enseignements

Le comité s'est réuni 3 fois durant l'année. Voici une courte présentation des sujets discutés :

- Réunion 1 : Présentation du programme Insertion professionnelle et évaluation des nouveaux enseignants. Critiques et questions sur le programme d'évaluation des nouveaux.
- Réunion 2 : Critiques et questions sur le programme d'évaluation des nouveaux. Présentation du programme d'évaluation formative des enseignements.
- Réunion 3 : Critiques et questions sur les deux programmes.

Les membres enseignants du comité ont consulté les membres de l'assemblée à trois reprises en assemblée générale et une fois en conseil syndical. Deux propositions ont été adoptées :

1. Que tous les départements aient la responsabilité d'adopter et de mettre en œuvre une politique d'insertion et d'assistance ou de codéveloppement des nouveaux enseignants.
2. Que l'on retire l'évaluation par les pairs des deux programmes.

Nous rappelons également que les enseignants s'attendent à ce que l'évaluation formative soit confidentielle et à ce que les évaluations par les étudiants se fassent uniquement en classe.

Il y aura une dernière réunion en juin et les travaux du comité continueront à l'automne 19. Il faudra revoir les deux programmes et proposer des modifications.

## Le Conseil d'administration

---

Ivan Bendwell

*Département de philosophie*

Guillaume Couture

*Département de sciences humaines (histoire)*

Le Conseil d'administration a tenu cinq rencontres au cours de l'année, en plus d'une réunion consacrée à une formation sur le rôle des administrateurs. Le CA est composé de 19 administrateurs, les professeurs y ont deux représentants.

La tradition laurentienne de concertation fait en sorte que tous les documents qui font l'objet d'une adoption au Conseil d'administration ont d'abord fait l'objet de consultations dans les instances inférieures où ils ont été modifiés pour faire consensus. Il n'y a donc pas de sujets chauds qui montent jusqu'au CA et le rôle des administrateurs est largement un rôle d'approbation de décisions déjà prises.

Voici une liste des principaux éléments qui ont retenu notre attention :

- Nomination d'un nouveau directeur des Ressources humaines (Vincent Brouillette)
- Dépôt du plan d'action 2018-2019 (an 4) du Plan stratégique ;
- Adoption du plan directeur informatique 2018-2021 (PDI) ;
- Fermeture des locaux de la Formation continue au Nordelec et déplacement des activités dans de nouveaux locaux au coin de Ste-Croix et Hodge ;
- Création du Centre collégial de transfert technologique (CCTT) en pratiques sociales novatrices : le centre de recherche et d'innovation en art et engagement social ARTENSO ;
- Adoption du Plan de réussite ;
- Adoption du Plan triennal d'immobilisation, dans lequel on apprend que des sommes très importantes seront investies pour la rénovation du stationnement et cela pourrait mener à une reconfiguration majeure du campus ;
- Confirmation du bail de location du terrain derrière le pavillon E pour 15 ans au profit des Serres du dos blanc ;

Plan stratégique de développement 2015-2020 En septembre le Collège a présenté le bilan de l'an 2 du Plan stratégique, ainsi que le plan d'action pour l'an 3. Nous y avons fait plusieurs commentaires, particulièrement sur les orientations concernant la DRT. On observe surtout que l'outil pour faire le bilan du Plan stratégique est... parfait ! Le Collège présentait un bilan plutôt positif alors qu'en

grattant un peu on s'apercevait qu'il est beaucoup plus nuancé. Un petit rappel des trois orientations puisqu'on tient tant à ce que la communauté se les approprie : 1. Vision intégrée de la réussite éducative ; 2. Création et innovation ; 3. Campus urbain ouvert sur sa communauté. Rapport financier annuel 2016-2017 En novembre le Collège a présenté son rapport financier annuel pour l'année scolaire précédente. On se retrouve avec un léger déficit (50 000 \$), assez loin du déficit de 225 000\$ appréhendé et qu'on prévoyait éponger à l'aide du solde de fonds qui avoisine le million de dollars. Le budget annuel du Collège est d'environ 50 000 000\$, dont 27 000 000\$ sont utilisés pour les salaires et les avantages sociaux des professeures et professeurs. Campus sans fumée L'obligation de se conformer aux nouvelles dispositions de la Loi visant à renforcer la lutte contre le tabagisme, contraignait le Collège à réduire à presque rien les espaces où il était possible de fumer sur le campus. Une solution s'imposait donc d'elle-même : un campus sans fumée. Le Collège a revu sa signalisation et a installé des cendriers près de l'avenue Sainte-Croix et derrière le pavillon Basile-Moreau. Nomination d'un directeur ou d'une directrice des Ressources humaines Le deuxième comité de sélection visant à engager un directeur ou une directrice des Ressources humaines a lui aussi fait chou blanc lorsque la personne sélectionnée s'est désistée, le 22 février, quelques heures avant la réunion extraordinaire du Conseil convoquée pour entériner sa nomination. Au moment d'écrire ce bilan, il semble qu'une nouvelle personne ait été sélectionnée. Une rencontre extraordinaire du CA a été convoquée pour mercredi le 23 mai, espérons que cette fois ce sera la bonne Adoption du plan triennal d'immobilisation 2018-2020 On y a appris notamment que le projet de rénovation (ou de relocalisation) des locaux de Soins infirmiers est encore repoussé d'un an. Le budget est alloué et les fonds sont réservés, mais le projet est si complexe que le Collège préfère étudier encore davantage la question. Par ailleurs, un projet de construction d'un nouveau pavillon pour les Technologies de l'eau sur les terrains du Collège offrirait une solution globale très intéressante, car elle permettrait de libérer des locaux, mais la demande de subvention déposée en juin 2017 n'a pas été retenue par le gouvernement. On y a également appris que la réfection majeure du stationnement allait aussi être plus complexe que prévue, car les règlements municipaux exigent un certain pourcentage de verdure dans les stationnements pour réduire les îlots de chaleur. Le même règlement obligerait le Collège à réduire la taille du stationnement, car on se trouve à proximité d'une station de métro. Autres éléments discutés en cours d'année : • Adoption d'une procédure visant à faciliter la divulgation d'actes répréhensibles ; • Création d'un comité de gouvernance pour revoir les procédures du Conseil d'administration. Ivan Bendwell y siègera ; • Adoption d'un bail de location d'un terrain du Collège à l'Arrondissement de Saint-Laurent pour un jardin communautaire et le projet des Serres des dos blancs ; • Approbation du dépôt des projets dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives ; • Nomination d'une directrice de la Formation continue (Céline Parent). •

Approbation du dépôt d'une demande d'un nouveau Centre collégial de transfert technologique en pratique sociales novatrices. Il s'agit d'un projet dans le domaine des arts.

## Comité conciliation travail-famille

---

**Leititia Gruia**

*Département de chimie*

Comme prévu, le comité de conciliation famille-travail s'est réuni une fois par session. À l'automne, sauf quelques demandes de modifications des exigences initiales, la majorité des contraintes ont été respectées. À l'hiver, l'intégralité des demandes a été conforme et respectée.

De manière générale, le nombre des demandes de contraintes à l'horaire est en croissance et cela semble mettre de la pression sur la fabrication des horaires qui sont moins acceptables (des blocs étalés sur 5 jours et ayant de grands écarts dans une même journée).

Un sous-comité de la CE a œuvré pendant l'année afin d'analyser la fabrication des horaires. Dans son bilan, il fera le portrait réel et nous proposera éventuellement des pistes de solution pour résoudre les problématiques observées. Nous discuterons en assemblée générale des recommandations faites par ce sous-comité.

## Comité institutionnel de protection des animaux (CIPA-SL)

---

Lyne Duhaime

*Département de biologie*

Dominique Dufault

*Département de biologie*

Annie Gingras

*Département de français*

En 2018-2019, le Comité institutionnel de protection des animaux (CIPA-SL) a approuvé le renouvellement de sept protocoles impliquant des animaux d'expérimentation ainsi que la révision de quinze procédés normalisés de fonctionnement (PNF) lors de trois réunions (14-09-2018, 3-10-2018, 06-02-2019). Une nouvelle demande de protocole d'utilisation d'animaux a toutefois dû être suspendue puisqu'elle soulevait des questions éthiques importantes au regard des normes imposées par le CCPA (le Conseil canadien de protection des animaux), organisme chapeautant le CIPA. Une solution alternative a été proposée pour le cours. La demande n'a pas été soumise à nouveau.

Les membres du CIPA-SL ont visité l'animalerie une fois à chacune des sessions et un rapport de visite a été produit par le vétérinaire (Stéphane Faubert) les deux fois.

Outre ses activités régulières, le CIPA recevait cette année la visite intérimaire du CCPA pour évaluer les travaux du CIPA-SL et les installations de l'animalerie, évaluation nécessaire au renouvellement de notre certificat de bons soins aux animaux. Cette rencontre, qui a eu lieu le 28 mars dernier, a généré un important travail préparatoire, pour certains membres plus particulièrement, le CCPA exigeant de nous le respect de normes très rigoureuses en matière d'éthique animale et de soins aux animaux. Au terme de la visite, certains enjeux devant être impérativement discutés ont été soulevés et seront traités dès septembre 2019. Nous sommes présentement dans l'attente du rapport d'évaluation du CCPA.

## Comité horaire

---

**Catherine Cyr-Gagnon**

*Département de mathématique*

**Pierre-Marc Beaudoin**

*Département de musique*

**Manon Lelièvre**

*Département de sciences humaines (géographie)*

**Mathieu Teasdale**

*Département de français*

**Olivier Laroche**

*Département de physique*

Les enseignants sur le comité se sont réunis 2 fois durant l'année en plus des 4 réunions avec les autres membres du comité. Voici un résumé des éléments discutés :

- Rencontre 1 : Présentation du processus de production des horaires. Vive résistance de l'administration face aux critiques des professeurs.
- Rencontre 2 : Discussion sur la qualité des horaires des enseignants et sur l'objectif du comité. Les travaux piétinent.
- Rencontre 3 : Analyse des données sur la qualité des horaires et sur les contraintes individuelles et pédagogiques. Le nombre de contraintes demandées met une pression énorme sur la production des horaires. Des pistes de solutions émergent.
- Rencontre 4 : Analyse et modification de la directive relative à l'aménagement des horaires. Les travaux avancent bien.

Les travaux reprendront à l'automne 2019. Nous continuerons l'analyse et la modification de la directive relative à l'aménagement des horaires. Éventuellement, il faudra apporter des propositions en assemblée générale pour s'assurer que les enseignants sur le comité représentent bien la volonté des enseignants en général.

## Le comité institutionnel sur les mesures de réussite (CIMR)

---

Anne Robichaud

*Département de français*

Patrick Gouin

*Département de Chimie*

Anne-Marie Lebus

*Département de Chimie*

*Rapport à venir.*

## Le comité de sélection des projets de mobilité internationale

---

Patrick Lesourd

*Département de génie mécanique*

Stéphanie Martin

*Département de français*

*Rapport à venir.*

## Le comité perfectionnement

---

Marie-Hélène Godbout

*Département de sciences humaines (économie)*

Anite de Carvalho

*Département d'arts visuels*

Olivier Laroche

*Département de physique*

*Rapport à venir.*

---

## Le comité des utilisateurs TIC

---

Bernard Tremblay

*Département d'internet et robotique*

François Bordeleau

*Département de sciences humaines (histoire)*

Pierre-Marc Beaudoin

*Département de musique*

*Rapport à venir.*

## Le comité de prévention et de lutte contre les violences à caractère sexuel (VACS)

---

Catherine Grech

*Département de français*

Sonia Deragon

*Département de philosophie*

*Rapport à venir.*

## Le comité d'éthique de la recherche

---

Myriam Laabidi

*Département de sciences humaines (sociologie)*

Nancy Gagné

*Département de biologie*

Frédéric Mercure-Jollette (départ en janvier 2019)

*Département de philosophie*

*Rapport à venir.*

## Le comité de santé et sécurité au travail

---

Laurent Sicard

*Département de génie mécanique*

